

# **COMPLEXE SCOLAIRE DE STOCKMAR**

**Assemblée communale extraordinaire**

**Mardi 8 avril 2025**



## Un projet nécessaire

Construit dans les années 1960, le collège Stockmar ne répond plus aujourd'hui aux besoins scolaires et pédagogiques des élèves du district. Certaines parties du bâtiment sont obsolètes et ne satisfont plus aux différentes exigences et normes actuelles en matière de sécurité et d'environnement.

## Un projet réfléchi

Le projet de rénovation du collège Stockmar a fait l'objet d'une intense et longue réflexion : de nombreuses autres options ont été envisagées et étudiées avec sérieux. Au terme de ce processus rigoureux, l'option de la rénovation est apparue la plus rationnelle. En effet, le projet proposé est moins coûteux que la construction d'un nouveau bâtiment.

Cette démarche vise à optimiser les ressources en réduisant les coûts inutiles et en concentrant les efforts sur un objectif clé :

- Regrouper les activités sur un seul site au lieu de trois actuellement.

# Evolution du projet (CF)



## Evolution du projet (CF)



# Evolution du projet (CF)



# Evolution du projet (CF)



# Evolution du projet (CF)



# Evolution du projet (CF)





# Evolution du projet (CF)



## Subventions et recherches de fonds (MV)

A ce jour, les subventions suivantes sont attendues :

- CHF 4,6 millions de subvention cantonale de la part du service de l'enseignement et de l'office des sports.
- CHF 1,0 million de la part l'office de la culture en lien avec la préservation du patrimoine
- Plusieurs recherches de fonds sous forme de soutien ou don sont en cours.

## Aspects financiers (MV)

- Evolution des coûts sur la base du retour des offres d'entreprises
- En plus des appels d'offres en gré à gré liés au bois local, **15 lots** représentant environ le **75% du total des travaux** ont été mis en soumission en procédure ouverte selon les marchés publics.
- Dans le devis estimatif, l'ensemble de ces lots représentaient un montant d'environ CHF 18 millions. Le retour des offres confirme ce montant.

### Récapitulation des coûts

Crédit d'études jusqu'au appels d'offres :	1'700'000.-
Aménagement provisoire Saint-Ursule :	290'000.-
Achat de collège Stockmar :	1'000'000.-
Coût travaux, études et intérêt intercalaires :	27'010'000.-

**Total brut soumis à votation : CHF 30'000'000.- TTC**

## Aspects financiers (GP)

Afin d'établir les projections financières ci-dessous, il a été considéré les éléments suivants :

Coût total brut :	CHF 30'000'000.-	(intérêts intercalaires compris pour environ CHF 1,15 millions)
Subventions et dons :	CHF -5'000'000.-	(estimation à ce jour)
Taux d'intérêts moyen :	2.5%	
Durée d'amortissement :	33,33 ans	(selon directive MCH2)
Economie sur locations actuelles :	CHF -347'000.-/an	(Stockmar, Contrôle et salles de sport)

Charges annuelles constantes par remboursement progressif de l'emprunt et charges d'intérêt dégressive.

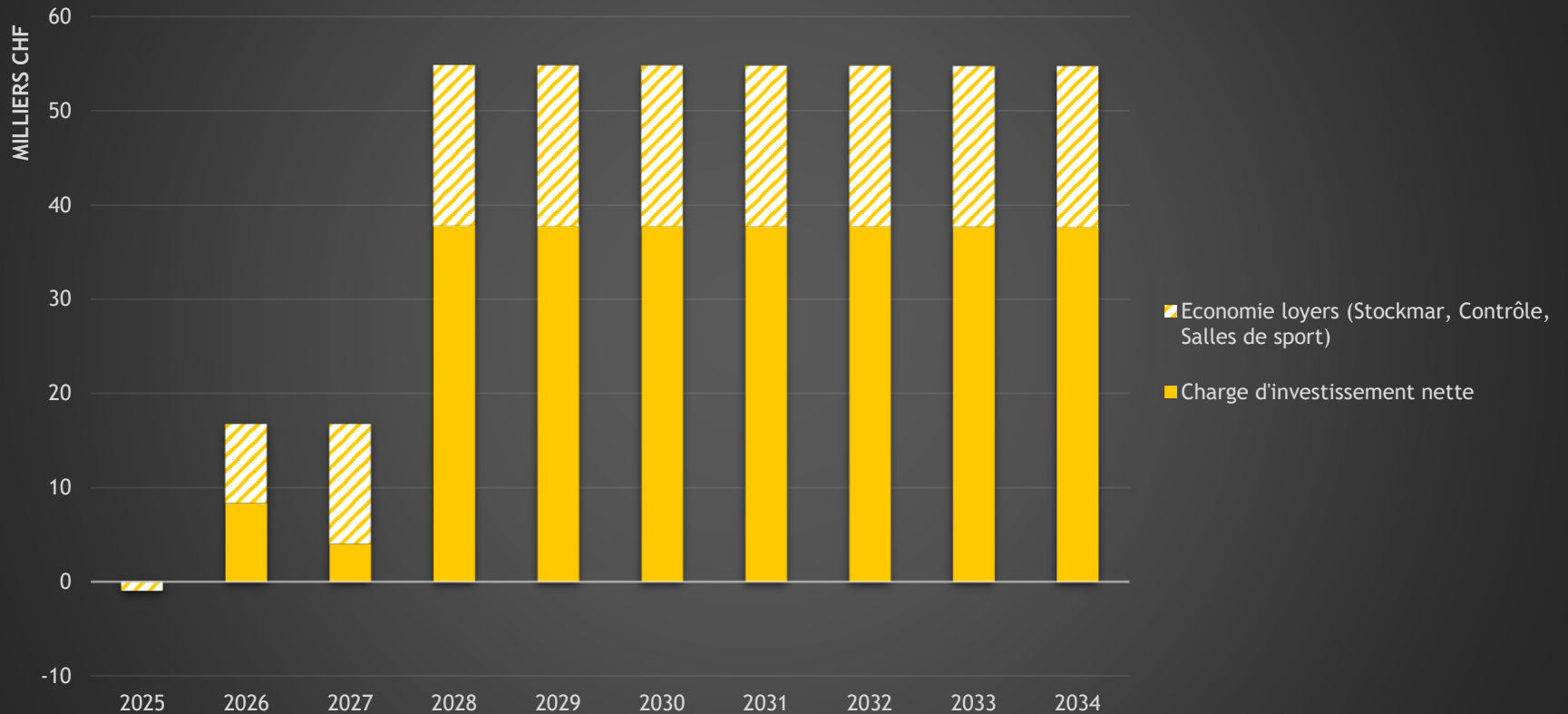
## 5. Aspects financiers (GP)

Communes	Charges actuelles Communauté écoles secondaires d'Ajoie et du Clos du Doubs selon budget 2025	Impact rénovation Stockmar	Total projeté avec rénovation Stockmar
Alle	216'488 CHF	56'309 CHF	272'797 CHF
La Baroche	118'715 CHF	34'756 CHF	153'471 CHF
Basse-Allaine	128'972 CHF	37'849 CHF	166'821 CHF
Basse-Vendline	65'759 CHF	26'157 CHF	91'916 CHF
Boncourt	137'604 CHF	39'240 CHF	176'845 CHF
Bure	57'236 CHF	21'333 CHF	78'568 CHF
Clos du Doubs	110'466 CHF	43'936 CHF	154'401 CHF
Coeuve	101'440 CHF	18'524 CHF	119'964 CHF
Cornol	115'510 CHF	29'692 CHF	145'201 CHF
Courchavon	38'777 CHF	8'627 CHF	47'404 CHF
Courgenay	242'457 CHF	76'555 CHF	319'012 CHF
Courtedoux	77'770 CHF	23'100 CHF	100'870 CHF
Damphreux-Lugnez	31'487 CHF	12'595 CHF	44'083 CHF
Fahy	22'737 CHF	12'724 CHF	35'461 CHF
Fontenais	208'708 CHF	47'286 CHF	255'994 CHF
Grandfontaine	29'172 CHF	14'050 CHF	43'222 CHF
Haute-Ajoie	98'779 CHF	35'732 CHF	134'512 CHF
Porrentruy	666'746 CHF	205'388 CHF	872'134 CHF
Vendlincourt	58'343 CHF	17'438 CHF	75'781 CHF
Soubey	2'038 CHF	5'939 CHF	7'977 CHF
<b>TOTAUX</b>	<b>2'529'205 CHF</b>	<b>767'229 CHF</b>	<b>3'296'434 CHF</b>

# Aspects financiers (MV)

Commune de Basse-Allaine

## Basse-Allaine (38 élèves)



**4.9%** Pourcentage de la population du district

**5.2%** Pourcentage d'élèves des écoles secondaires

## **Décisions :**

- a. *Décider de soumettre à votation populaire le projet de rénovation de Stockmar en dérogation au règlement d'organisation du SidP*
  - ***Le résultat de chaque Commune représentera 1 voix et la majorité des 2/3 (soit 13 Communes) doit être atteinte pour valider le projet***

***Le conseil communal de Basse-Allaine vous recommande à la majorité d'accepter ce point***

## **Prochaines étapes clef : (MV)**

- a. Journée portes ouvertes du 12 avril 2025*
- b. Convocation des électeurs dans le JO par chaque commune le 17 avril 2025*
- c. Réception du matériel de vote et du message par les électeurs le 25 avril 2025*
- d. Votation populaire du 18 mai 2025*
- e. Début des travaux été 2025*

*MERCI POUR VOTRE ATTENTION*